

A Québec, on trouve des raisons pour faire entrer un prêtre dans une commission de colonisation qui vise finalement à la culture du sol ; à Montréal, on trouve des raisons pour exclure le prêtre d'un comité de censure, lorsqu'il s'agit de bibliothèque, c'est-à-dire de la culture de l'esprit et du cœur !

\* \* \*

La coutume de se jeter du riz, à tort et à travers, dans les gares de chemins de fer, vient de recevoir son coup de grâce, sur le New York Central ; c'est le bon sens qui revient, par le chemin de fer !

F.-A. B.

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Emile Roy, chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé Georges Gauthier, chapelain de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé F.-X. Piette, professeur au collège Joliette ;

M. l'abbé A. Nantel, aumônier à l'asile Saint-Jean-de-Dieu ;

M. l'abbé Z. Alarie, aumônier à l'asile Saint-Jean-de-Dieu ;

M. l'abbé Fonrouge, vicaire à Lachine ;

M. l'abbé J.-A. Bourassa, vicaire au Sacré-Cœur ;

M. l'abbé H. Longpré, vicaire à Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé O. Lachapelle, vicaire au Saint-Enfant-Jésus, Montréal ;

M. l'abbé J. Melançon, vicaire à Saint-Edouard, Montréal ;

M. l'abbé L.-P. Choquet, vicaire à Saint-Louis-de-France ;

M. l'abbé H. Lachapelle, vicaire à Saint-Paul-l'Ermite ;

M. l'abbé E.-O. Olivier, vicaire à Saint-André d'Argenteuil ;

M. l'abbé N. Aumont, vicaire à Joliette ;

M. l'abbé E. Marsolais, vicaire à Longueuil.